

Le 2 juin 2020

L'hon. Bill Morneau, C.P., député  
Ministre des Finances  
Finances Canada  
[Bill.Morneau@canada.ca](mailto:Bill.Morneau@canada.ca)

L'hon. Patty Hajdu, C.P., députée  
Ministre de la Santé  
Santé Canada  
[Patty.Hajdu@canada.ca](mailto:Patty.Hajdu@canada.ca)

**Objet : Mesures fédérales visant à reconnaître l'importante contribution des travailleurs de la santé canadiens en première ligne pendant la pandémie de COVID-19**

Monsieur le Ministre,  
Madame la Ministre,

Au nom de l'Association médicale canadienne (AMC) et des organisations membres du GIAS, qui représente 650 000 travailleurs de la santé au Canada, je vous écris pour recommander de nouvelles mesures fédérales afin d'atténuer les difficultés financières et les risques auxquels font face les travailleurs de la santé en première ligne (TSPL) pendant la pandémie de COVID-19.

Pour commencer, l'AMC appuie fermement les mesures que le gouvernement fédéral a prises jusqu'à maintenant pour atténuer les répercussions sanitaires et financières de la pandémie de COVID-19. Cependant, compte tenu des circonstances uniques des TSPL, d'autres mesures s'imposent pour reconnaître la pleine valeur de leur rôle, les risques auxquels leur famille et eux-mêmes sont exposés, ainsi que le fardeau financier qu'ils doivent gérer depuis le début de la crise. Tous les TSPL sont confrontés à de nombreux défis dans le cadre de leur travail vital en cette période incroyablement difficile, et ils méritent d'être reconnus pour leur importante contribution.

Aussi, nous recommandons que le gouvernement fédéral prenne les mesures suivantes pour tous les TSPL :

- 1) **Offrir une déduction fiscale aux TSPL ayant couru un risque au cours de la pandémie de COVID-19, pour les remercier de leurs efforts héroïques.** Tous les TSPL qui fournissent des soins en personne au cours de la pandémie auraient le droit de déduire un montant prescrit de leur revenu, sur le modèle des déductions accordées aux membres des Forces armées canadiennes participant à des missions à risque modéré ou élevé.
- 2) **Offrir une subvention non imposable aux familles des TSPL décédés dans le cadre de la réponse à pandémie de COVID-19 ou d'une maladie professionnelle ou d'un trouble psychologique liés à cette réponse.** La subvention s'étendrait aux membres de la famille d'un TSPL décédés en raison du travail de ce dernier. L'AMC recommande que l'accès au Programme de subvention commémoratif, ou à une mesure semblable, soit accordé aux TSPL et aux membres de leur famille.
- 3) **Offrir une déduction fiscale pour logement d'urgence temporaire aux TSPL qui doivent assumer des frais de logement supplémentaires, ainsi qu'un crédit pour rénovation résidentielle aux TSPL qui doivent pratiquer l'éloignement sanitaire avec les membres de leur famille afin de prévenir la transmission de la COVID-19.** Tous les TSPL qui gagnent un revenu en travaillant dans un établissement de santé ou un service de santé publique, ou les personnes qui jouent un rôle

semblable (p. ex., membres du personnel paramédical ou d'entretien) auraient droit à la déduction et au crédit.

- 4) **Offrir une aide supplémentaire pour les services de garde en doublant la déduction déjà prévue.**  
L'AMC recommande que les personnes susmentionnées aient droit à la déduction bonifiée.

Nous reconnaissons qu'il est important que le gouvernement puisse appliquer et administrer facilement les mesures prises, et que les TSPL les comprennent et puissent y accéder sans difficulté. Les recommandations ci-dessus assureront qu'une aide est offerte à de nombreux TSPL qui luttent contre la COVID-19, l'intention première étant de rendre cette aide la plus inclusive possible.

Une fois encore, nous félicitons le gouvernement fédéral pour sa réponse décisive et concrète à la pandémie. Nous devons maintenant veiller à ce qu'une aide exhaustive soit offerte à ceux qui travaillent à protéger la santé et la sécurité de tous les Canadiens. Je suis prêt à discuter de ces recommandations quand il vous plaira.

Veillez accepter mes salutations cordiales,



**Sandy Buchman, M.D., CCFP(PC), FCFP**  
Président, Association médicale canadienne

*Cette lettre est signée par les organisations suivantes :*



Association médicale canadienne  
Collège canadien des leaders en santé  
Association médicale podiatrice canadienne

---

Association des facultés de médecine du Canada  
Association canadienne de counseling et de psychothérapie  
Association des psychiatres du Canada  
Association canadienne des centres de santé communautaire  
Société canadienne de psychologie  
Association canadienne pour la radiologie d'intervention  
Association dentaire canadienne  
Association canadienne des technologues en radiation médicale  
Association canadienne des hygiénistes dentaires  
Société canadienne de science de laboratoire médical  
Société canadienne de gestion de la nutrition  
Association canadienne des sages-femmes  
Association canadienne de médecine nucléaire  
Alliance canadienne des massothérapeutes  
Société canadienne des thérapeutes respiratoires  
Association canadienne des ergothérapeutes  
Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada  
Collège des médecins de famille du Canada  
Association canadienne des optométristes  
Association des infirmières et infirmiers du Canada  
Les diététistes du Canada  
Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux  
Société canadienne d'ophtalmologie  
SoinsSantéCAN  
Société canadienne de chirurgie vasculaire  
Association canadienne d'orthopédie  
Association des paramédics du Canada  
Pallium Canada  
Association chiropratique canadienne  
Association des pharmaciens du Canada  
Association canadienne de physiothérapie  
Orthophonie et audiologie Canada